

COMMUNE
DE
LOGELHEIM



ATTESTATIONS D'ACCUEIL

En complément du formulaire qui vous a été remis en mairie, merci de fournir les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, d'eau, de téléphone)
- Un bulletin de paie récent
- Votre dernier avis d'imposition
- Le timbre fiscal d'une valeur de 30 €

Les renseignements à fournir pour l'étude de votre dossier :

- La superficie du logement d'accueil,
- Le nombre de pièces,
- Le nombre d'habitants dans le logement d'accueil,
- La salubrité et le confort du logement,
- L'identité de la personne hébergée
- L'adresse complète
- Le numéro du passeport et la durée de validité de la personne hébergée
- L'identité des accompagnants ainsi que leur numéro et durée de validité du passeport
- Le lien de parenté entre l'hébergeant et les hébergés
- La période d'accueil.